

Assemblée Générale Ordinaire

ADA Grand Est

Association pour le Développement de l'Apiculture en Grand Est

Mardi 18 décembre 2018

Lieu : Laxou, 9 rue de la Vologne (salle Dombasle).

Etaient présents : 23 membres (cf. annexes)

Etaient excusés : Raguin A., Humbert M., Grieneisen T., Dronet G., Romary D.

Etaient invités : Daval R. (DLA), Lejeune, Bastin L. et Archambeau (Vétérinaires DIE)

Ordre du Jour :

1. Accueil
2. Approbation du compte rendu de la précédente AG
3. Rapport moral du Président
4. Rapport d'activité par le Conseiller technique
5. Rapport financier du Trésorier
6. Rapport des réviseurs aux comptes
7. Approbation des comptes et quitus au trésorier, désignation des prochains réviseurs aux comptes
8. Lecture et approbation du programme d'actions
9. Budget prévisionnel 2018-2019
10. Divers (actualités, questions de l'assemblée)

L'Assemblée Générale sera suivie :

- D'une **conférence sur *Aethina tumida***, le petit coléoptère des ruches. Cette conférence vous est proposée par Mr Lejeune et Mr Archambaud du GTV Grand Est (Vétérinaires).
- D'une **réunion du Conseil d'administration**, afin de procéder aux élections de son Bureau.

Compte-rendu

1. Accueil

Le Président **Christophe Zimmerman** accueille les apiculteurs et présente un bilan de l'année écoulée ainsi que plusieurs points d'actualités, tant nationaux que régionaux :

« 2018 fut une année exceptionnelle qui restera dans les annales, concernant la production de miel. Conséquence : maintenant que les fûts sont pleins, la problématique de la vente de notre production locale sur le marché du miel se trouve renforcée (offre locale importante, faisant face aux importations et au cours du miel en gros). Les exploitations ayant une trésorerie faible sont les plus malmenées ! Notre ADA a un rôle à jouer sur cette problématique.

Cette AG est l'occasion de faire notre 1^{er} bilan de l'ADA Grand Est, créée en 2017 ! L'année 2018 fut une année " charnière" pour l'association, avec la mise en route de son nouveau Conseil d'Administration (CA) et la rédaction du 1^{er} « projet unifié de développement de l'apiculture en Grand Est », associant le Sanitaire et le Loisir au Professionnel. De nombreuses réunions ont nécessité l'implication du CA, et chacun en est vivement remercié.

Comment fédérer les apiculteurs ? Comment organiser le fonctionnement du CA ? Outre les deux nouvelles réunions « de rencontre » avec les apiculteurs du Grand Est, l'ADA a mis en place un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) afin de formaliser en détail le projet collectif de l'association et la stratégie de développement/de communication/économique des 5 prochaines années. M. Daval, intervenant extérieur pour le DLA, nous fera tout à l'heure un premier retour collectif, une fois les points statutaires de l'AG épuisés.

A l'échelle nationale, l'ADA Grand Est a pu intervenir sur plusieurs dossiers, tels la réflexion nationale sur l'évolution de l'ITSAP, sur l'évolution du réseau ADA France, sur la réforme du sanitaire, etc. L'ADA Grand Est a ainsi pu se faire entendre dans les comités nationaux CNOPSAV et Comité Apicole.

Concernant la reconnaissance par le ministère de l'interprofession INTERAPI, elle est associée avec la mise en place d'une Contribution Volontaire (avant que ne soit proposé une CVO – obligatoire- dans les deux prochaines années), base d'autofinancement pour toutes les filières agricoles. Son rôle dévolu à la valorisation du métier d'apiculteur et des produits de la ruche français, en plus d'un soutien au développement de l'apiculture.

Nous appelons tous nos membres à s'impliquer dans le projet collectif de l'ADA, qui est de représenter et défendre notre apiculture régionale. **Sans votre adhésion et votre implication, rien ne sera possible !** ».

Christophe Z.

2. Lecture et approbation du procès-verbal de la précédente AG

Le PV de l'AG 2017 a été transmis aux adhérents, pour lecture, en même temps que l'invitation à la présente AG. Le PV est présenté et parcouru collectivement. Le public est invité à poser les questions qu'il souhaite, avant de procéder au vote d'approbation. **Le PV est approuvé à l'unanimité.**

3. Rapport moral du président

M Zimmermann souhaite porter plusieurs messages :

« Soutenir la production locale

J'ai évoqué lors de l'accueil la problématique de la vente des produits de la ruche. La production locale fait face à différents types de concurrence. L'ADA Grand Est a entendu les points de vue des apiculteurs régionaux et va proposer un projet stratégique pour la vente de miels locaux (en terme d'organisation ; de débouchés, de communication et de moyens). Cette difficulté à valoriser convenablement sa production est à mon avis partagée par un grand nombre d'entre nous.

Rassembler les apiculteurs

J'insiste sur le fait que l'ADA Grand Est pourra d'autant mieux porter des projets collectifs apicoles qu'elle recevra l'adhésion d'un grand nombre d'apiculteurs. Notre région compte environ 300 apiculteurs professionnels et pluriactifs et environ 6000 amateurs. Nous espérons rassembler à l'avenir plus d'adhérents et de membres actifs, afin de poursuivre notre travail. A mon sens, il y a trop de tensions liées aux egos de certains apiculteurs, et trop de réserves d'autres ... Notre objectif est de parler d'une seule voix pour porter les projets de chacun ! Et développer l'encadrement technique.

Par exemple, cela passe par la présentation de l'existence du métier d'« apiculteur » aux représentants politiques régionaux, afin d'être mieux connu et reconnu comme une filière à part entière ! (lors d'une réunion avec le Conseil Régional, il m'aura fallu entendre que « nous n'avions pas à demander à élarger au programme d'aides aux agriculteurs car nous n'avions que 10 ruches » ... ce qui témoigne de la méconnaissance profonde de l'existence d'une apiculture professionnelle ! J'en ai étonné certains en présentant la réalité : exploitations dotées de plusieurs centaines de ruches, imposées au Réel, employant de la main d'œuvre, valorisant des productions locales ...). L'ADA Grand Est sert déjà à cela : nous faire connaître et reconnaître en tant que filière agricole à part entière. Elle permet aussi de parler d'une seule voix pour porter les projets de chacun. Cependant, si nous ne rencontrerons pas plus d'adhésions de nos collègues apiculteurs, nous aurons à réfléchir sur la pertinence de ce besoin : est-il réellement partagé ? Etre rassemblés, échanger et communiquer a forcément un effet positif sur la filière, sur vos exploitations (tout en conservant liberté et autonomie). Etre isolé condamne à un manque de connaissance, de moyens de défense et de développement.

Appui de la Région à notre projet apicole.

A l'issue du travail sur le programme de développement apicole remis par l'ADA Grand Est, un « contrat de filière APICULTURE - période 2018-2020 » a été voté ce 15 novembre, en Séance Plénière du Conseil Régional. Nous allons vous présenter en détail ce contrat de filière APICULTURE ainsi que l'aide « bâtiment » accordée aux professionnels, mais je résumerai l'appui financier attribué à l'apiculture en indiquant que les sommes allouées sont petites en comparaison avec les autres filières. C'est cependant un premier pas positif. Ils ne connaissent pas (encore) la réalité de notre métier.

Le cœur de métier de notre ADA

Le cœur de métier de notre ADA est l'organisation du développement au sens large : formation, information, conseils techniques, participations aux projets collectifs tels la réorganisation du sanitaire, la prise en compte de l'apiculture dans la politique agricole régionale, l'appui à l'amélioration de la biodiversité ou encore la meilleure prise en compte de l'économie de notre filière ou le soutien à vos demandes individuelles ou collectives. Si vous avez besoin de nous pour avancer, nous avons besoins de votre soutien (adhésion) ainsi que de votre participation aux commissions de travail (ouvertes à tout adhérent motivé), aux manifestations que nous proposerons (journées techniques, formations, etc.) et aux moments conviviaux associés.

Le chantier est énorme.

Que ce soit en termes de professionnalisation de la filière comme de soutien aux apiculteurs de loisir, le chantier est énorme en Grand Est. L'apiculture est un secteur très diffus. Gérer une association ayant vocation à unifier tout le monde, à

rassembler autant de facettes, est quelque chose d'ardu. Le territoire est vaste et varié. Interpeler les élus, les informer, vous représenter dans les différentes instances nous demande beaucoup de moyens. Des moyens essentiellement humains : bénévoles du CA et salarié (technicien).

C'est pourquoi nous proposons, à l'issu du DLA lancé en 2018, de consacrer 2 journées consécutives en janvier 2019 pour travailler collectivement, au sein du CA, l'organisation de l'association, ses priorités, son plan stratégique sur tous les aspects (actions, communication, financement, etc.). Afin d'y voir clair et de poser les nouvelles bases pour avancer de façon optimale.

Nous allons également augmenter nos moyens d'encadrement, avec une nouvelle embauche et la venue de un ou deux stagiaires. Plus nous aurons de capacité d'autofinancement, plus nous serons également aidés en retour.

Nous vous invitons à porter ces messages autour de vous, auprès de vos voisins apiculteurs, à vous faire les ambassadeurs de notre projet, parce que la prise en compte de la profession, de la filière, passe par cette prise de conscience.

Merci à vous ».
Christophe Z.

4. Rapport d'activité

Présentation du contrat de filière APICULTURE - période 2018-2020

L'ADA GRAND EST avait le projet de porter un dossier unique pour l'apiculture régionale : Un dossier unique associant toutes les tendances apicole sous la bannière de l'ADA GRAND EST, permettant ainsi l'accès à l'aide ATR (Assistance Technique en Régional) à tous, ainsi que le soutien des collectivités.

Les représentants des apiculteurs de loisir et des groupements sanitaires n'ont pas suivi cette voie et ont préféré porter leur propre dossier auprès du Conseil Régional, en parallèle au notre.

⇒ **Le CR a décidé d'accepter et soutenir 3 dossiers apicoles séparés et attribuer à chacun une aide spécifique.**

Aide au sanitaire	Pour la Section Apicole (GDSA regroupés sur le GDSGE multi-espèces) <ul style="list-style-type: none"> • Pour la Section Apicole GDSGE – 30.000€ pour la première année puis 25000€/an. • Pour "aide à l'achat de médicament, visites et encadrement vétérinaire" – 150.000€ à répartir entre les différents GDSA).
Aide aux apiculteurs de loisir	Pour la FRAGE <ul style="list-style-type: none"> • Miellerie collectives et rucher école : max 30.000 € /an (30%) • Aide formation formateur et moniteurs apicoles : max 3.500 € /an (50%) • Formation initiation: max 5.000 € /an (50%) • Concours miel etc. : max 5.000 € /an (50%)
Aide aux apiculteurs professionnels	Pour les apiculteurs <ul style="list-style-type: none"> • Aide à l'investissement : harmonisation sur le Grand Est des aides « production et transformation » et des aides « commercialisation » destinées aux agriculteurs (voir ci-après). Pour l'ADA GRAND EST <ul style="list-style-type: none"> • Défense et promotion des api : max 20.000 € /an (50% des dépenses) • Divers : max 5.000€ /an (50% des dépenses) • Embauche : aide au démarrage, sous condition d'aide CRAGE et hors aide FAM. • Environnement : étude au cas par cas des dossiers.

Remarques :

- L'ADA GRAND EST regrette l'**abandon de l'aide à la certification MIEL ALSACE**, qui passe de « 50% » en 2018 à « 0% » en 2019 !
- Nous regrettons que, en n'intégrant pas l'ADA Grand Est, les représentants des apiculteurs de loisir et des groupements sanitaires **se sont par la même coupé de l'aide à l'Assistance Technique** du Programme Apicole Européen (technicien apicole).
- Nous avons demandé des détails à la Section Apicole, concernant l'emploi de ces aides dévolues au sanitaire. Nous avons aussi sollicité qu'il nous soit remis un CR de leurs réunions, afin que nous puissions obtenir quelques informations sur leur projet. Le SRAL a été **étonné de remarquer que l'ADA Grand Est n'était pas du tout consultée pour la construction du projet sanitaire apicole en Grand Est**. M Pister nous a donné comme réponse que les 30.000€ serviront essentiellement à défrayer le Bureau de la Section Apicole et à payer le coordinateur du

GDS, Mr Potaufoux. Quant aux 150.000€, ils serviront à inciter les apiculteurs à acheter des médicaments autorisés (le montant sera-t-il réellement incitatif ?).

Présentation de l'aide à l'investissement mise en place

Dans le cadre du contrat de filière APICULTURE 2018-2020, des aides aux investissements pour les apiculteurs professionnels ont été mises en place :

VOLET 1 : PRODUCTION ET TRANSFORMATION

- Frais généraux (max.10% des coûts éligibles), construction et aménagement de bâtiments, matériel de maturation, de stockage, matériel d'extraction, outils de conditionnement, matériel de manutention et d'automatisation des tâches (hors matériel éligible FAM)
- Le matériel d'occasion, l'achat de ruches, de cheptel, l'auto-construction ne sont pas éligibles.
- TAUX D'AIDE : 25% + 10% JA ou démarrage nouvelle installation + 5% démarque qualité (AB, IGP, AOC)
- Plafond des dépenses : 100 000 € HT (non collectif) ; 300 000 € HT (collectif)

VOLET 2 : COMMERCIALISATION

- Etudes préalables à la réalisation des opérations, frais généraux (max.10% des coûts éligibles), travaux d'aménagements intérieurs de second œuvre et les équipements liés à la commercialisation
- TAUX D'AIDE : Etude : **50%** des dépenses plafonnées à 2 000 € (individuel) et 5 000 € (collectif) ; Investissements : **25% + 10% JA ou démarrage nouvelle installation + 15% projet collectif + 5% zone de montagne (taux max. 40%)**
- Plafond des dépenses : 75 000 € HT (non collectif) ; 300 000 € HT (collectif)

SPECIFICITE MASSIF VOSGIEN

- Uniquement pour les dépenses liées à la transformation et à la commercialisation des produits de la ruche
- TAUX D'AIDE : **40% + 10% JA**
- Plafond des dépenses : 100 000 € HT (non collectif) ; 300 000 € HT (collectif)

CIBLE :

- apiculteurs à titre principal (AMEXA)
- exploitant agricole au sens large détenant 50 ruches à minima.
(Cela exclu les apis pluri actifs détenant de 50 à 200 ruches, sauf s'ils peuvent justifier de la SMA).

Rappels :

- Ne pas engager les dépenses avant d'avoir déposé le dossier de demande d'aide. Les demandes d'aides sont déposables au fil de l'eau jusqu'en 2020.
- Attention ! Chaque territoire a aussi son propre PDR. Renseignez-vous auprès de votre chambre départementale.

Formulaires : via l'ADA GRAND EST, les Chambres d'agriculture.

Pour toute question : Lise JUNG - Chargée de mission productions spécialisées - Site de Strasbourg - 03.88.15.64.99 - lise.jung@grandest.fr

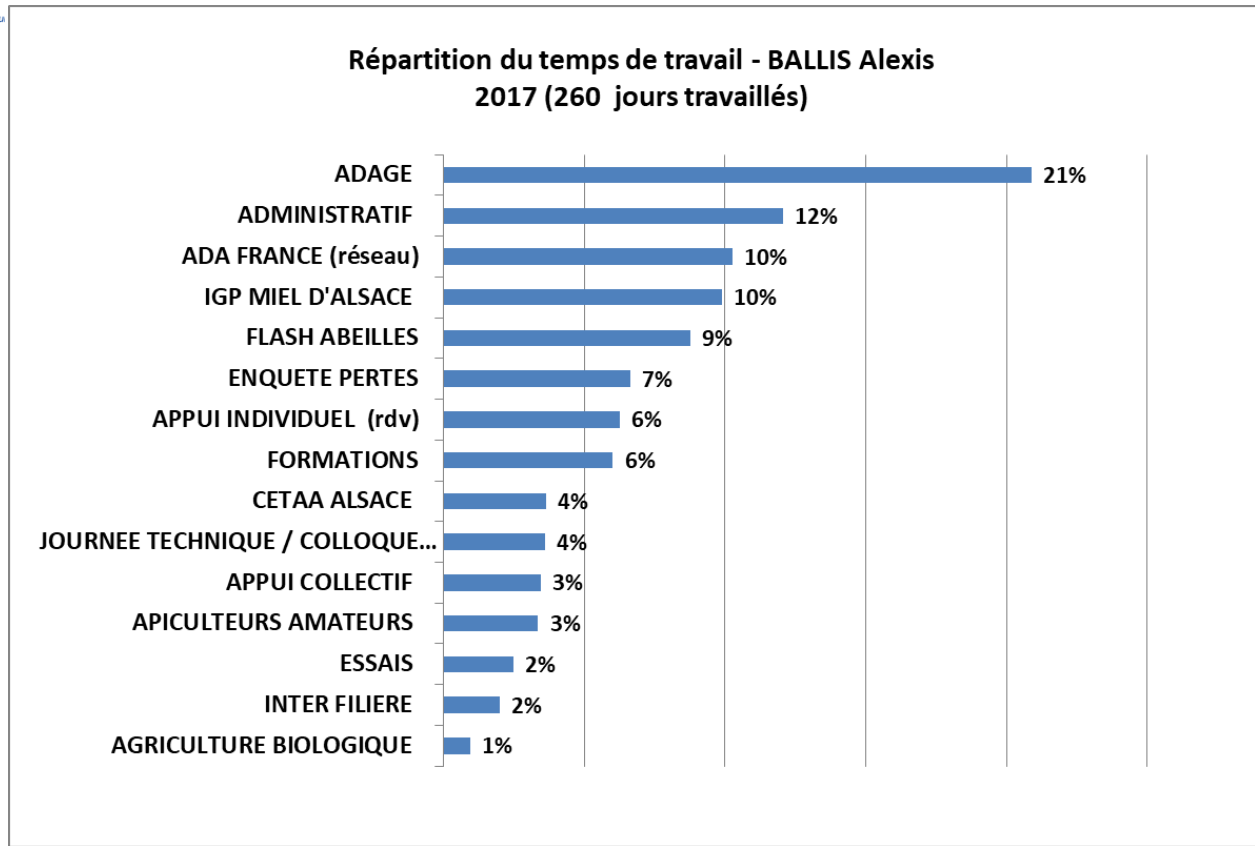
Lecture du rapport d'activité

	2017	2018
Adhérents	39 membres (31 pro / 1 pluri / 7 asso)	48 membres (34 pro / 6 pluri / 8 asso)
Apiculteurs formés	431	364
Réunions du Conseil d'Administration	8 réunions	6 réunions
Réunions supplémentaires « président »	CA de ADA France, réunions et RDV (technicien, DLA, Chambre, Région ...)	6 CA de ADA France, 1 CRDA, 1 CNOPSAV, 1 Comité apicole, 1 congrès Rouen, plus x autres réunions et RDV (technicien, DLA, Chambre, Région ...)
<u>ACTIONS PHARES</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Création ADA Grand Est • Miel d'Alsace : promotion • Appui technique : formations, rendez-vous « installation », Flash'abeilles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Formations étendues au Grand Est : <ul style="list-style-type: none"> ○ formations PRO en lorraine et champagne ○ Lancement formation vers milieu agricole ○ Lancement formation des formateurs en Rucher école • 1 Journée technique apicole en Grand Est • 2 Réunions de rencontre avec les apiculteurs du Grand Est
Apiculteurs formés	431	364
Actions du technicien (résumé*)	<ul style="list-style-type: none"> • 11 formations (3 pro/9 loisir)-400 personnes • 1 voyage d'étude (Provence) • 1 visite collective de ruchers pros • 1 essai : complément alimentaire HiveAlive • 13 Communications (FLASH'ABEILLES, doc apiculteurs, articles presse) • Création et mises à jour site Internet • 23 Appui individuels (RDV installation, alertes intox, conseils) • Animation MIEL ALSACE IGP (82T) • 2 Fête du miel • 39 réunions apicoles • Divers (renseignements divers aux apiculteurs, administratif, veille, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • 13 formations (6 pro/5 loisir/2 interventions « Synergies Api/Agri ») - 260 personnes • 1 <u>Journée Technique Régionale</u> (1ere édition, 66 participants) • 1 voyage d'étude (ADAAQ) • 1 visite collective de ruchers pros • 1 rencontre entre apiculteurs BIO • 11 Communications (FLASH'ABEILLES, doc apiculteurs, articles presse) • 13 Appui individuels (RDV installation, alertes intox, conseils) • Animation MIEL ALSACE IGP ->150T certifiées (82T en 2017) • 1 Fête du miel • 40 réunions apicoles • Divers (renseignements divers aux apiculteurs, administratif, veille, etc.)

*Bilan détaillé des actions du technicien : remis au CA de l'ADA GRAND EST.

Perspectives 2019

- Création démarche de protection des producteurs de miel. => stagiaire
- Animation de groupes agri. vers des mesures favorables aux abeilles => stagiaire
- Embauche d'un second technicien.
- Essais « l'hiver de Varroa » (acide oxalique et rupture couvain)
- Bilan Varroa en sortie d'hiver (base de données participative)



5. Rapport financier du Trésorier

(retiré du CR disponible en ligne)

6. Rapport des réviseurs aux comptes

Thomas Guillaume et **Jean Sebastien Filstroff** ont procédé à la vérification des comptes, en plus de l'expert-comptable du CFG 67 : « les comptes sont sincères et véritables ».

7. Approbation des comptes /quitus /prochains réviseurs

- ⇒ Les comptes sont **approuvés à l'unanimité** et le **quitus est donné, à l'unanimité**, au CA et au trésorier.
- ⇒ La proposition d'affecter le résultat excédentaire au « report à nouveau » est **approuvée à l'unanimité**.

Prochains réviseurs aux comptes : **Thomas Guillaume** et **Étienne Laval**

8. Lecture des programmes d'actions 2019

Selon nos 6 axes stratégiques :

1. Formations

- Formations VIVEA
- Voyage d'étude annuel
- Projet Formation des formateurs rucher école
- Journées Techniques ADA GRAND EST 2019
- *Projet Certificat de Spécialisation Apicole (projet avec CFPPA Obernai et fédération des apiculteurs)*

2. Communication

- Flash'abeilles
- Site Internet
- Article presse
- (pour le CA) bilan hebdomadaire des tâches du technicien
- *(pour les adh) Projet vers les adhérents : « Info ADA Grand Est N°00x »*

3. Défense/promotion des producteurs

- Animation IGP Miel d'Alsace, appui communication (10% ETP)
- Fêtes du miel (?)
- *(stage) Projet Création d'une marque pour productions Lorraines/champenoises*

4. Environnement

- *(stage) Actions pilotes*
- *Projet de formations pour les agriculteurs « passer 2 jours chez un api pro voisin ».*

5. Essais techniques

- Enquête annuelle sur les pertes
- *Projet Essais « L'hiver de Varroa » (projet national réseau ADA)*
- *Projet campagne "Bilan varroa en sortie d'hiver"*

6. Vie des apiculteurs

- Appui aux commandes groupées
- Réunions régionales
- Liens avec le réseau national des ADA, Institut, comité ...
- *Déplacements collectifs (Apimondia 2019 ?)*

Des détails sont apportés sur différents points de ce programme :

- Contenu et objectifs des stages
- Projet Essais L'hiver de Varroa
Projet national, avec 6 ADA. Lié à un dépôt de dossier CASDAR (financement potentiel 80%).
- Projet campagne "Bilan varroa en sortie d'hiver"
Base de données nationale sur les résultats des lavages d'abeille. Permet de répondre à une demande entendue de « faire participer les apiculteurs à l'acquisition de données, inciter et développer ces pratiques ».
- Certificat de Spécialisation Apicole
 - Cette formation combine "formation à domicile" et "interventions en classes" + "visites sur le terrain ». Le CFPPA d'Obernai a besoin de créer le contenu et de trouver des intervenants qualifiés (techniciens ADA, professionnels, etc). C'est la Confédération Alsace qui est leur partenaire.

Décisions à voter en AG

Proposer d'utiliser le nom « ADA Grand Est » plutôt que « ADAGE » dans nos supports de communication.

⇒ **Vote : proposition acceptée à l'unanimité**

Modifier les cotisations 2019

a. **Cotisation réduite pour les JA : « 120€ pour les 3 premières années »** (même tarif que collège 2).

⇒ **Vote : proposition acceptée à l'unanimité**

b. Préciser pour les sociétés agricoles : « 100€ par associés ».

⇒ **Vote : proposition acceptée à l'unanimité**

Reporter l'AG de déc. 2019 à Janvier 2020 : une seule AG pour 2019 et 2020 (avec présentation des rapports sur 2018 et 2019)

⇒ **Vote : proposition acceptée à l'unanimité**

Evolution du CA

Rappel des statuts : mini 9 membres ; maxi 1/3 des collègues 3.

A l'issu de cette première année, 8 membres du CA (sur 19) souhaitent se retirer de leur rôles.

- Adeline Raguin
- Romary Didier
- Renoir Séverine
- Sébastien Berger
- Thierry Grieneisen

L'ADA Grand Est a reçu 5 candidatures :

- **Olivier HOFFMANN** collègue 1
- **Hugues DELFORTRIE** collègue 1
- **Damien COLIN** collègue 1
- **Jean François MARECHAL** collègue 3
- **Francis ETIENNE** collègue 3

⇒ **Vote : les 5 candidats sont élus à l'unanimité**

9. Budget prévisionnel 2018-2019

(retiré du CR disponible en ligne)

10. Divers

DLA – Dispositif Local d'Accompagnement

Lancé par l'ADA Grand Est pour accompagner la réforme des régions et la « fusion ».

Objectif : développer et consolider l'emploi (associations). Formaliser le projet, l'évolution interne, le modelé éco, développement, etc.

Etapas :

- Diagnostic (2018) : analyse de l'ADAGE sur les différents volets.
- Accompagnement (2018/2019) : défini par le plan d'accompagnement que nous vous proposons (prestataire Roland Daval)
- Ingénierie (2019) : mise en place des préconisations.
- Etape supplémentaires selon besoins

M. Daval présente les grandes lignes de son approche de l'apiculture, du point de vue associatif :

« L'apiculture est un secteur complexe, dont les membres sont très divers et diffus (morcelés sur de très nombreuses structures différentes). L'apiculture est faite d'histoires, d'enjeux territoriaux, financiers et politiques.

La presse se fait écho de messages très divers, parfois faux, rarement écrits par des experts ... (Exemples : Il n'y a plus de miel, les abeilles meurent toutes, les mortalités en hiver sont la faute des pesticides, etc.). L'existence de la profession est rarement mentionnée, rarement connue ».

L'ADA a plusieurs défis à relever (réseau ne se connaissant pas, besoins divers, distances entre les membres, etc.).

Nous allons procéder à plusieurs travaux :

- *Travailler le projet associatif (définir les valeurs, les actions qui nous rassemblent, réaffirmer les missions de l'ADA et ses règles de fonctionnement)*

- Définir un projet stratégique triennal 2020-2023 : plan d'action et plan de communication (en fonction de nos moyens financiers et humains. Développer nos moyens).
- Retravailler les statuts, clarifier les statuts Alexis et la convention avec la Chambre d'Agri.d'Alsace ».

Quelques propositions en vrac :

- Créer un diagramme de la filière / cartographie des structures apicoles existantes
 - Représentants Pro/amateur : qui adhère à quoi ? clarifier les missions de chacun.
 - Développer le réseau : par les journées techniques et séminaires
 - Définir le plan d'action (quels sont nos outils ? quels sont leurs cibles ? exemple du flash 'abeille, ex. des articles de presse, rédaction d'un dossier de présentation de l'ADAGE (pour les médias) et définir « la vision que nous voulons communiquer »).
 - Mieux mobiliser le CA de l'ADA : repréciser les missions, établir des groupes des travaux. Programmer à l'avance les CA et Bureau (calendrier annuel), les points sur l'évolution des groupes de travail
 - Statuts : des propositions pour repréciser les éléments flous, => **Etablir des fiches de missions**
 - Compta : utilisation de logiciel ou d'un appui chambre.
- ⇒ **Remise d'un document « point d'étape » de R.Daval : « ADAGE – Note d'analyse »**
- ⇒ **Prochaine étape : 2 jours de CA les 10 et 11 janvier 2019. Pour aborder ces projets.**

Fin de l'assemblée.

Le Président de l'association remercie l'assemblée et clôture l'Assemblée Générale

Début de la **conférence sur aethina tumida**

Suivi d'une **réunion du Conseil d'administration**, afin de procéder aux élections de son Bureau.